

La protection sociale en France

Définition protection sociale

- Ensemble de mécanismes de prévoyance collective
- Pour faire face aux conséquences des risques sociaux (baisse des ressources ou hausse des dépenses)

Objectifs

- Objectifs matériels :
assurer la survie
- Objectifs sociaux :
réduire les inégalités devant la vie
minimum de revenus pour rester intégré à la société

Institutions de la protection sociale et leurs sources de financements

- La Sécurité Sociale

Cotisations patronales et salariales

- L'Etat : bourses scolaires, indemnisation
chômeurs en fin de droits,...

Impôts

- Collectivités territoriales : dépenses de cantine
scolaires, de transport, ...

Impôts

- Administrations privés : associations caritatives,...

Dons des particuliers et subventions

1990 Mise en place de la Contribution Sociale Généralisée

- Un ensemble de contributions différentes, assises sur les catégories de revenus suivantes : revenus d'activités et de remplacement (pour l'essentiel), mais aussi les revenus du patrimoine et les produits de placements
- Participe à financer la maladie, la famille et l'autonomie
- Litige sur son caractère d'impôt ou de cotisations sociale

L'organisation de la Sécurité Sociale en France

4 branches traditionnelles

- La maladie : maladie, maternité, invalidité, décès
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Vieillesse et veuvage : retraite
- Famille (handicap, logement,...)

Un 5° risque récent : l'aide à l'autonomie

- Une caisse spécifique pour tous les régimes :
Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie

Des contributions par des cotisations salariales
et patronales (jour férié de Pentecôte) et de la
CSG (contribution sociale généralisée)

Mobilisées par les départements pour leurs
financements « autonomie » et « handicap »

3 grands régimes

- Régime Général :

Salariés et travailleurs assimilés

= 80 % de la population

- Régime social des indépendants

(artisans, commerçants, professions libérales)

- Régime agricole MSA

Employeurs et salariés agricoles

Chaque régime est composé de plusieurs « caisses »

- Les « caisses » sont les organismes financiers
- Elles sont des organismes de droit privé
- Depuis 1967, la gestion des caisses est normalement paritaire entre :
 - les organisations syndicales représentatives :
CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC
 - les organisations patronales :
MEDEF, CGPME, UPA, CNPL

Compensation financière

- entre les différentes caisses pour compenser les effets de changement de professions, de statut
- La MSA reçoit ainsi 80 % de son financement par des compensations

L'Etat assure un rôle de tutelle sur les organismes de sécurité sociale

- Tutelle administrative :
 - Tutelle sur les actes
 - Tutelle sur les personnes

Tutelle financière :

Conventions d'objectifs et de gestion (COG) entre l'Etat et les caisses nationales des différents régimes

-enveloppe fermée des dépenses et dotations budgétaires -

Relations avec l'Etat

- Etat doit verser différentes taxes (tabac, alcool,...)
- Prend en charge des effets démographiques

La COG

- Document contractuel de délégation de gestion du service public de la sécurité sociale
- Convention pluriannuelle
- Objectif : modernisation et amélioration de la performance de la Sécurité Sociale
- Suivi régulier des engagements par les autorités de tutelle

Le contrôle

- Depuis 2007, certification obligatoire des comptes des caisses nationales par la Cour des Comptes
- Validation annuelle des comptes des organismes locaux
- La Mission d'évaluation et de contrôle de la SS (MECSS) évalue et contrôle les dépenses en matière budgétaire ou de prestation

La MSA

- Gère l'ensemble de la protection sociale de base des non-salariés et salariés agricoles :
Maladie, maternité, invalidité, accidents du travail, retraite, décès, prestations liées à la famille (prestations logements et minima sociaux) mais aussi la retraite complémentaire obligatoire des exploitants agricoles

Elle mène une politique d'action sanitaire et sociale et des actions de prévention

Organisation de la MSA

- Une caisse Centrale
- 35 caisses pluri-départementales
- Un système électif
- Un réseau de délégués de proximité :
1900 administrateurs